

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2019-24

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L. 766-4 ;

Vu le projet de décret portant modalités de l'évaluation de l'expérimentation prévue à l'article 99 de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 23 mai 2019,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé

Fait le 23 mai 2019.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER